



CONSEIL DE DIRECTION
87^{ème} session
Rome, 21-23 avril 2008

FR
UNIDROIT 20087
C.D. (87) 8 b)
Original: anglais
Mars 2008
DISTRIBUTION
RESTREINTE

Point No. 8 b) de l'ordre du jour: Les garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles – Avant-projet de Protocole portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux

(Note préparée par le Secrétariat)

<i>Sommaire</i>	<i>Mesures nécessaires pour reprendre les négociations intergouvernementales sur l'avant-projet de Protocole et les porter à terme</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Elaboration d'un consensus, au sein d'un nouveau Comité pilote, autour des conclusions provisoires auxquelles sont parvenus les participants à la réunion Gouvernements/industrie qui s'est tenue à New York en juin 2007, reflétées dans un projet alternatif révisé de l'avant-projet de Protocole, en vue de la convocation rapide du Comité d'experts gouvernementaux et accélération du calendrier pour achever les travaux</i>
<i>Documents connexes</i>	<i>Rapport sommaire de la réunion Gouvernements/industrie de New York (anglais seulement) et projet alternatif révisé (qui seront communiqués ultérieurement – en anglais seulement); Mise en oeuvre du Plan stratégique (C.D. (87) 6, pp. 5 et 15)</i>

PRINCIPAUX PARAMETRES DE DISCUSSION PROPOSES PAR LE SECRETARIAT

Priorité			
	élevée	moyenne	basse

I. Plan stratégique

Oui en raison (1) de la position unique d'UNIDROIT pour mener des travaux dans les domaines spécifiques des opérations garanties (cf. Objectif stratégique No.1) et (2) des bénéfices potentiels du futur instrument pour les pays en développement et en transition économique (cf. Objectif stratégique No.7).

II. Programme de travail 2006-2008

Oui

III. Evaluation actuelle

- *Réactions récentes des Etats membres: l'intérêt* manifesté varie entre **élevé** (Afrique du Sud, Allemagne, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Italie, Nigéria et République tchèque) et **bas** (Canada et Royaume-Uni).
- *Réactions récentes de l'industrie et d'autres intérêts privés intéressés: l'intérêt* manifesté varie entre **élevé** (constructeurs et financiers ainsi que l'Organisation de coopération et de développement économiques, qui en a fait une recommandation dans son projet "L'espace à l'horizon 2030") à **moyen-bas** (opérateurs).

Calendrier			
	respecté	léger retard	non respecté

Calendrier déterminé par le Comité d'experts gouvernementaux/
le Conseil de Direction/l'Assemblée Générale



Calendrier à déterminer au cours de la présente session



Problèmes à surmonter	<ol style="list-style-type: none"> 1. Etablissement d'un consensus autour d'un avant-projet de Protocole plus délimité avant de reconvoquer le Comité d'experts gouvernementaux 2. Nécessité dans ce contexte d'obtenir un soutien pour les solutions proposées sur les problèmes importants qui restent à régler auprès des Gouvernements et de l'industrie, sans le Groupe de travail spatial
Avantages et destinataires potentiels	<p><i>Bénéfices:</i> à travers l'extension des avantages du financement garanti par un actif aux activités spatiales commerciales, on prévoit une baisse des coûts de ce financement et, ainsi, une plus grande disponibilité des services satellitaires commerciaux pour les pays en développement et les pays en transition vers une économie de marché.</p> <p><i>Bénéficiaires:</i> constructeurs de satellites, institutions financières, opérateurs satellitaires mineurs, économies en développement et économies en transition.</p>
Implications en personnel	Un fonctionnaire et une secrétaire (à temps partiel), assistés pendant un an d'un assistant financé par des fonds extérieurs; traduction
Recommandation / budgétaires	Financement (y compris location des locaux et interprétation) de deux sessions de cinq jours, ou d'une session de dix jours, du Comité d'experts gouvernementaux en 2009 (environ € 34.000), et de la Conférence diplomatique dès que possible en 2010 (convoquée, et donc financée, par un Etat membre, si possible avec l'assistance du secteur privé)

**Recommandations/
Conseil demandé/
Décisions à
prendre/
Alternatives ?**

En fonction du succès obtenu lors de la réunion du Comité pilote de Berlin et des efforts pour obtenir un consensus parmi les Gouvernements et l'industrie autour du projet alternatif révisé issu de cette réunion, convocation du Comité d'experts gouvernementaux avec un calendrier en vue de l'achèvement du projet

ÉTAT DU PROJET

1. Depuis la dernière session du Conseil de Direction, le Secrétariat a fait de grands progrès pour faire repartir ce projet. On rappellera que ce projet a suscité un très grand intérêt auprès des Gouvernements et de l'industrie. Pas moins de 40 Gouvernements participent aux travaux du Comité d'experts gouvernementaux d'UNIDROIT pour l'élaboration d'un projet de Protocole à la Convention du Cap sur les questions spécifiques aux biens spatiaux (ci-après *le Comité*). Ce Comité inclut des membres du Comité des Nations Unies pour l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique (N.U./COPUOS), conformément à la Résolution n° 3 adoptée par la Conférence diplomatique du Cap, et l'examen de l'avant-projet de Protocole lui-même est également inscrit à l'ordre du jour du Sous-comité juridique du N.U./COPUOS. Par ailleurs, à l'exception du Protocole à la Convention du Cap sur les questions spécifiques aux biens d'équipement aéronautiques, jamais aucun projet d'UNIDROIT n'a bénéficié d'une plus grande participation de l'industrie, dans ce cas essentiellement à travers le Groupe de travail spatial (GTS).

2. Ces progrès ont été obtenus grâce à deux réunions organisées par la *Royal Bank of Scotland* (RBS) et *Milbank Tweed Hadley & McCloy* à Londres le 24 avril 2006, et à New York les 19 et 20 juin 2007, respectivement. Un certain nombre de Gouvernements clé qui participent au Comité (Allemagne, Chine, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Inde, Italie, Japon, Mexique, Nigéria, République de Corée, Royaume-Uni,) ont participé à ces réunions, et des représentants importants des secteurs spatiaux commerciaux et financiers internationaux (parmi les constructeurs, Arianespace, Boeing Capital Corporation, EADS, EADS Astrium, Space Systems/Loral, Space Exploration Technologies ("SpaceX"), Thales Alenia Space France et Thales Alenia Space Italia; parmi les opérateurs, Eutelsat, Hellas Sat, Hispasat, Intelsat, JSAT, ManSat, SES et Telespazio; parmi les financiers, ABN Amro, BNP Paribas, Calyon Groupe Crédit Lyonnais, Commerzbank, Crédit Agricole et Royal Bank of Scotland; parmi les assureurs, Marsh U.S.A. Inc. et le *Space Law Practice Group*, ainsi que l'Agence spatiale allemande et le *GNSS Supervisory Authority*), ainsi que d'importants cabinets d'avocats conseillant ces communautés (M. O. Gebler de chez *Baker & McKenzie*, MM. N. Bliss et M. Goodwin de chez *Freshfields Bruckhaus Deringer*, Mr.J. Bertran de Balanda de chez *Herbert Smith*, M. C. Robson de chez *Lovells*, MM. Nesgos et R. Olofsson de chez *White & Case*).

3. Un accord a été conclu lors de la réunion de Londres sur ce qui restait à faire et sur les moyens de le faire au mieux en vue de permettre l'achèvement rapide du projet; en particulier, les représentants de l'industrie présents ont indiqué leur souhait de contribuer, étant entendu cependant que le projet serait achevé aussi rapidement que possible. Trois questions ont été identifiées comme devant être éclaircies, en premier, les critères à employer pour l'identification des biens spatiaux aux fins de leur inscription au Registre international pour les biens spatiaux qui serait établi en vertu du futur Protocole, en second lieu, la mesure dans laquelle les mesures dont dispose le créancier en vertu de la Convention du Cap telle qu'elle s'applique aux biens spatiaux devraient être limitées en ce qui concerne les biens qui effectuent un service public et, en troisième lieu, les modifications à apporter à l'avant-projet de Protocole spatial pour parvenir à l'extension de la Convention du Cap aux droits du débiteur et aux droits connexes.

4. En raison de la contribution limitée des Gouvernements sur les deux premières questions, le Secrétariat a ensuite envoyé des questionnaires, en particulier aux institutions financières, sur la question du service public et, aux constructeurs de satellites, aux fournisseurs de services de lancement et aux institutions financières, sur la question des critères les plus appropriés à employer pour l'identification des biens spatiaux. Sur la base des réponses à ces questionnaires, et avec la contribution des Gouvernements, il a préparé les rapports intérimaires sur les conclusions tirées de ces enquêtes. En même temps, Sir Roy Goode, en sa qualité de Conseiller du Secrétariat d'UNIDROIT auprès du Comité, avec l'assistance de M. S. Harris, membre de la délégation américaine au Comité, et de M. M. Sundahl, Professeur assistant au Cleveland Marshall College of Law, Cleveland, Ohio, ont préparé un nouveau texte de l'avant-projet de Protocole spatial visant à étendre la Convention du Cap, comme cela avait été décidé, aux droits du débiteur et aux droits connexes.

5. Ces documents ont constitué le matériel principal de discussion lors de la réunion de New York. L'une des principales questions traitées a été celle du champ d'application de l'avant-projet de Protocole. Dans le cadre de l'examen des critères les plus appropriés à employer pour l'identification des biens spatiaux, on est parvenu à la conclusion que, alors que l'approche précédemment suivie avait été d'essayer de couvrir autant d'éléments dans le domaine des activités spatiales commerciales que possible – par exemple, le texte actuel de l'avant-projet de Protocole fait référence aux biens fabriqués ou assemblés dans l'espace –, l'avant-projet de Protocole devrait dorénavant plutôt se concentrer sur les biens qui faisaient actuellement l'objet de financement commercial. La principale conclusion de New York a par conséquent été que le champ d'application de l'avant-projet de Protocole devrait être redessiné en faisant référence plus au moins au satellite lui-même qui représentait – tout le monde était d'accord – 90% des biens spatiaux faisant actuellement l'objet de financement commercial.

6. L'un des principaux souhaits avancés par les représentants des secteurs spatiaux commerciaux et financiers internationaux à New York a été que les Gouvernements soient plus actifs pour que le Protocole proposé soit achevé rapidement. Ceci, avec la décision prise en août 2007 par *Milbank Tweed Hadley & McCloy* (le cabinet d'avocats de M. P.D. Nesgos qui a été coordinateur du GTS depuis sa création) de se retirer du GTS, a poussé le Secrétariat, après avoir sondé les principaux Gouvernements "spatiaux", a proposé à l'Assemblée Générale lors de sa 61^{ème} session (Rome, 29 novembre 2007) qu'elle approuve la création d'un Comité pilote ouvert aux Gouvernements et aux représentants des secteurs spatiaux commerciaux et financiers internationaux qui avait pris part à ce jour aux travaux, pour établir un consensus, parmi les Gouvernements et l'industrie, autour des conclusions provisoires de la réunion de New York, en particulier sur la base d'une version alternative révisée de l'avant-projet de Protocole. Le Secrétariat ayant clairement à l'esprit que l'appui de l'industrie était aussi important que celui des Gouvernements pour la réalisation d'un produit final réussi et par conséquent, par définition, commercialement viable, il a estimé qu'un tel Comité pilote pourrait constituer le pont parfait entre l'opinion des Gouvernements et celle de l'industrie, et faciliter à ce stade relativement avancé des négociations la recherche de solutions mutuellement acceptables.

NOUVELLES ETAPES POUR L'AVANCEMENT DU PROJET

7. L'Assemblée Générale ayant entériné la proposition du Secrétariat à cet égard, le Secrétariat négocie actuellement avec le Gouvernement allemand, qui s'est offert d'accueillir une réunion du Comité pilote pour examiner les résultats préliminaires de ses travaux, et en particulier le projet alternatif révisé préparé à la lumière des conclusions provisoires de New York, la tenue d'une telle réunion à Berlin en mai 2008. L'idée est que le projet révisé alternatif préparé par Sir Roy Goode serait envoyé avec les invitations pour cette réunion, pour commentaires, et que le

Secrétariat – après la réunion prévue à Berlin – s’efforcera avec les Gouvernements et l’industrie d’établir un consensus autour des solutions retenues dans le projet alternatif révisé.

8. Avec la sortie de scène de M. Nesgos, il appartiendra au Secrétariat de faire ce travail. Il sera pour cela bientôt aidé par un assistant recruté grâce à des fonds aimablement mis à disposition par la *UK Foundation for International Uniform Law*. L’Agence spatiale allemande a également accepté de financer un assistant externe qui connaît bien l’industrie spatiale. Le Secrétariat devrait coordonner ses efforts visant à atteindre un consensus en particulier auprès des Gouvernements alors que l’assistant externe se concentrerait sur l’industrie.

9. Tout laisse présager le succès de ces efforts. Au cours des enquêtes menées par le Secrétariat avant de soumettre la proposition à l’Assemblée Générale pour la constitution d’un Comité pilote, il a reçu la confirmation du fait que les principaux Etats “spatiaux” attachaient la plus haute priorité à ce projet et à son achèvement rapide; même le Gouvernement indien, dont le représentant au Comité avait toujours soulevé des questions particulièrement difficiles, a signalé son soutien total. De la même façon, certains représentants de l’industrie qui avaient été associés aux réunions ont clairement indiqué leur désir de voir le projet achevé et de prendre une part active dans le processus; dans ce contexte, il est significatif de voir que, malgré le peu de priorité dont ce projet jouit auprès du Gouvernement du Royaume-Uni, c’est un discours prononcé par M. C. McGinn, *Senior Director, Structured Asset Finance* auprès de la RBS, devant le Comité parlementaire britannique sur l’espace le 17 juillet 2007 qui a conduit M. I. Pearson, Ministre d’Etat pour les Sciences et l’Innovation, à demander au Centre spatial national britannique de rencontrer M. McGinn en vue de redonner priorité à l’avant-projet de Protocole.

10. Le Secrétariat est par conséquent persuadé que, sur la base des efforts permanents en vue de revitaliser le soutien des Gouvernements et de l’industrie déployés au cours des deux dernières années, ce projet est maintenant de nouveau sur la bonne voie. Par ailleurs, le représentant de la Fédération de Russie ayant informé l’Assemblée Générale lors de sa 60^{ème} session (Rome, 1er décembre 2006) que son Gouvernement examinait de façon favorable la possibilité d’organiser la Conférence diplomatique en cas de conclusion positive des travaux du Comité, et l’alors Directeur général du Registre international pour les biens aéronautiques ayant indiqué son intérêt à gérer le futur Registre international pour les biens spatiaux lors de la réunion de New York, certains des éléments les plus importants pour le succès du futur Protocole sont déjà garantis. Il appartient maintenant par conséquent au Secrétariat de poursuivre les efforts auprès des Gouvernements (et en particulier ceux qui ont soulevé des difficultés par le passé, en particulier sur la question du service public) et de l’industrie pour garantir le degré de consensus nécessaire pour justifier de reconvoquer le Comité. Le Secrétariat estime qu’il devrait être possible de reconvoquer le Comité pour finaliser le projet de Protocole au début de l’année 2009 – il est actuellement trop tôt pour savoir si le Comité pourrait achever ses travaux au cours d’une session plus longue ou si deux sessions plus courtes seraient préférables – et, on l’espère, de soumettre ce projet à une Conférence diplomatique une année plus tard.

MESURE A PRENDRE

11. *Sous réserve du succès de la réunion prévue à Berlin et l’existence du degré nécessaire de consensus parmi les Gouvernements et l’industrie autour du projet alternatif révisé voulu à l’issue de la réunion de New York, le Secrétariat invite le Conseil de Direction à autoriser la reconvoque du Comité début 2009.*